

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

AB Safety rappelle le produit suivant

BUSTERS GANT EXTRA LONG TOPGRADE INDUSTRIA PLUS



Produit: Busters Gant Extra Long Topgrade – Industria Plus

Code barre: 5414157704516

Numéro d'article: 1011826001

Numéro de lot: 4500326136 (sur l'étiquette à l'intérieur du gant)

Période de vente: juin 2023 - juin 2025

Points de vente: DIY - Praxis - de Klusloods - Brico - BricoPlanit

Pourquoi ce produit est-il dangereux?

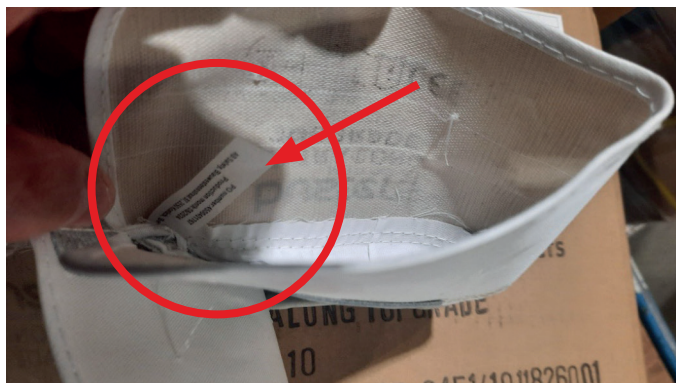
Une analyse effectuée par l'Autorité néerlandaise de sécurité des aliments et des produits de consommation (NVWA) montre qu'une teneur trop élevée en chrome VI a été trouvée dans les gants.

Les humains peuvent développer (devenir sensibilisés) une allergie au chrome par un contact généralement progressif, répété et prolongé avec le chrome (VI). Le chrome (VI) est connu pour provoquer un eczéma de contact allergique sévère chez les personnes déjà sensibilisées et pour causer de l'eczéma à des concentrations très faibles. En particulier, l'évaluation des risques montre que le chrome (VI) dans les produits en cuir peut provoquer des allergies de contact.

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Que faire?

Vérifiez que votre produit porte le numéro de lot correspondant. Ce numéro figure sur l'étiquette apposée à l'intérieur de l'un des gants de la paire.



Si le numéro de lot correspond ou si vous ne trouvez aucun numéro de lot, vous ne devez **plus utiliser ce produit.**

Vous pouvez retourner ce produit à un magasin de Praxis, de Klusloods, Brico et BricoPlanit.

Recours dont disposent les consommateurs

Lorsque vous retournez le produit à un magasin de Praxis, de Klusloods, Brico ou BricoPlanit, vous avez le choix entre:

- Le remboursement de votre achat au prix de vente actuel
- L'échange contre un produit similaire et équivalent de la marque Busters

Contact

AB Safety

Blauwesteenstraat 87

2550 Kontich

Belgique

+32 (0)3 820 79 79

info@ab-safety.eu

FAITES PASSER LE MESSAGE:

Informez vos parents et amis de ce rappel!

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre.